



**Le Jura Libre n° 2864 du jeudi 7 novembre 2013**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## **Le syndrome de Stockholm**

Si l'on en croit les sondages parus dernièrement à propos de la votation du 24 novembre prochain et que l'on tire un parallèle avec la réalité vécue par la minorité francophone du Jura-Sud, celle-ci pourrait bien devenir tout prochainement l'unique région au monde qui quémande et pleurniche à longueur d'année mais qui, simultanément, affirme que tout va pour le mieux et qu'il ne faut surtout rien changer.

Nous pourrions ainsi être confrontés à une forme nouvelle du syndrome de Stockholm qui toucherait pour la première fois une population entière (du moins sa majorité).

Allez savoir : ronchonner lorsque Berne supprime le bureau du registre du commerce, ferme celui du service des eaux du Jura-Sud, supprime lits et emplois au sein de l'unité psychiatrique de Bellelay, fait du Tribunal de Moutier une antenne de l'arrondissement de Bienne et du Seeland, ferme l'école de soins infirmiers, le centre professionnel Tornos et l'école professionnelle commerciale de Moutier, boucle la maternité de l'hôpital de Moutier ou restreint le service hivernal de déneigement de nos routes n'est peut-être pas aussi antinomique que ça, pour une victime du syndrome de Stockholm, avec le fait de sceller un statu quo pour plusieurs décennies...

Tout comme le fait de se contenter de grommeler timidement lorsque le gouvernement bernois tente de fermer le service des urgences de l'hôpital de Moutier ou de le transformer en « centre de santé », qu'il coupe dans le budget des soins à domicile ou menace de fermer l'Office de la circulation routière de Tavannes.

Mais trêve de paradoxes ! Comment ne pas se rendre compte qu'en votant non, on passe à côté d'une chance unique que toutes les minorités de la planète nous envient : pouvoir prendre son destin en main. La possibilité, pour nous, de participer à l'étude d'une nouvelle entité romande au sein de laquelle le Jura-Sud pèserait de tout son poids dans les décisions engageant son avenir. Un projet que chaque citoyen serait ultérieurement à même de juger sur pièce, en toute connaissance de cause, puis d'accepter ou de refuser.

Comment ne pas être d'accord d'étudier un avenir commun au sein d'une même communauté d'intérêt et de destin, sans prendre le moindre engagement ?

Comme le rappelle si bien le Gouvernement jurassien dans le message du 30 octobre 2013 qu'il a adressé au Parlement : « La création d'un nouveau canton offre aux citoyens, aux entreprises et aux associations la possibilité de réfléchir à leur place au sein de la société, au rôle et au fonctionnement de l'Etat et au développement de la région. Si elle n'est pas une fin en soi, elle est une occasion extraordinaire de formuler des propositions, définir des priorités et finalement réaliser un grand projet de société. C'est un vecteur de progrès. »

Votons OUI sans complexe le 24 novembre ! Pour voir ce qu'un avenir commun pourrait nous réserver.